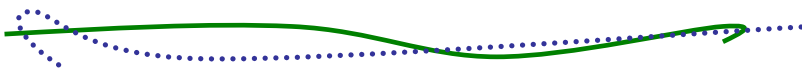




Entente No 3

Campagne de signatures d'ententes volontaires de revégétalisation des bandes riveraines des propriétaires visés par les travaux de restauration



DESCRIPTION DU PROJET

L'Association signera des ententes volontaires avec les propriétaires des secteurs du lac visés par le projet de restauration. Les ententes serviront à cristalliser l'engagement de chaque propriétaire à revégétaliser leurs berges au pourtour du lac. COPERNIC supporte par son expertise les formations de réalisation de bandes riveraines en collaboration avec l'Association des résidents des Trois Lacs.

Résultats visés :

- Assurer la poursuite des travaux pour la revégétalisation des berges chez 100% des propriétaires signataires dans la même année que la réalisation des travaux.
- 75% de signatures d'engagement de réalisation des travaux par rapport aux objectifs visés
- Un minimum de 60% des berges concernées doivent avoir une bande riveraine minimum de 4 mètres ou doubler leur bande riveraine actuelle ou atteindre 10 mètres selon les cas.
- Assurer la formation des résidents sur la nature adéquate d'une bande riveraine

Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Nicolet

Enjeu 3: Gestion du fonctionnement physique et écologique des cours d'eau, des milieux humides et des lacs

Orientation 3.2 : Assurer la gestion physique des cours d'eau et des lacs, et la dynamique fluviale afin de limiter les risques liés à l'érosion des berges et aux glissements de terrain, et à la sédimentation

Objectif 3.2.1. Restaurer et entretenir le lit mineur, les berges et les bandes riveraines

Plan directeur du sous bassin versant des Trois Lacs

Enjeu 1 Contribuer à la prévention des risques (érosion, sédimentation et inondations)

Objectif 1.1. Prévenir l'érosion des berges du bassin versant

Responsable et maître d'œuvre: Association des résidents des Trois Lacs

Partenaires : COPERNIC

Calendrier:

Étapes de réalisation (Phase1)	Date
Année 1 – Nbr de propriétaires visés	47
Année 2 - Nbr de propriétaires visés	12
Année 3 - Nbr de propriétaires visés	14

Indicateurs et suivi:

- Nombre de propriétés ayant atteint l'objectif de quatre mètres de bandes riveraines à la fin de la phase 1 (de la présente entente) sur le total des propriétaires ayant signées
- Nombre d'ententes signées

Signatures :

Réjean Gouin, Président de l'ARTL

Caroll McDuff, Président de COPERNIC